

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
**DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS**

**XIII<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 5-6. — Mai-Juin 1889.**

**EXTRAITS DU RÈGLEMENT**

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

**SENLIS**  
**IMPRIMERIE ERNEST PAYEN**  
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1889

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.  
M. Cossin, *secrétaire*.  
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.  
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.  
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

*Président*..... MM. Thirion.  
*Vice-Présidents*..... Brochon, Morel et Vantroys.  
*Secrétaire-Général*..... Delamotte.  
*Secrétaire-Général-Adjoint*. Lebrasseur.  
*Secrétaire*..... Legras.  
*Trésorier*..... Choquet (Jules).  
*Trésorier-Adjoint*..... Noché.  
*Bibliothécaire-Archiviste*.. Deslandes père.  
*Conservateur du Matériel*.. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Bordier, Guinand, Tassin, Pecquet, Simon Compiègne, Ferraud, Salot, Fossiez, Vaudier, Delmont, Sylvain Berger.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair.  
*Secrétaire* : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros.  
*Délégué* : M. Punant.

LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier.  
*Secrétaire* : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Dubray. *Trésorier* : M. Huss.  
*Délégué* : M. Cendrier.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebeau. *Vice-Secrétaire* : M. Délie.  
*Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Renault. *Vice-Présid.* : M. Payen.  
*Secrétaire* : M. Gaillardin. *V.-Sec.* : M. Lemercier. *Trésorier* : M. Jaunet.  
*Délégué* : M. Lefebvre.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

*Ouvrages de Ville et d'Administration.*

*Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs*

*Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.*

*Avs d'Expédition, de Traite, de Règlement.*

*Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.*

*Prospectus. — Circulaires.*

*Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.*

*Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.*

*Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.*

*Actions. — Obligations.*

*Diplômes.*

*Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.*

*Cartes de Visite.*

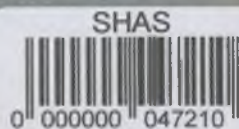
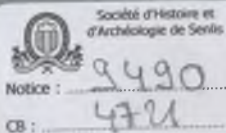
*Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.*

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX



## LEFÈVRE

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

## VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny

PAR BETZ (OISE).

## Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885  
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés

DE

PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

## CONCOURS TRIMESTRIEL

du Dimanche 4 Août.

1° Plantes de serre fleuries et à feuillage.

2° Plantes de collections et fleurs coupées.

3° Fruits de saison.

4° Concours général de légumes.

Des médailles de vermeil et d'argent seront affectées à chacun de ces concours.

Les Sociétaires qui voudront y prendre part sont priés d'en informer M. le Secrétaire-Général avant le 30 juillet.

## CONCOURS

entre les Elèves des Ecoles primaires.

Conformément au Règlement, ces Concours auront lieu prochainement. La date en sera ultérieurement fixée.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 5 MAI 1889.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Sont admis membres de la Société :

M<sup>me</sup> POUCHARD, à Chevreuille, *dame patronesse*;

MM. COUVÉ, couvreur à Senlis;

VÉRIN-GANNEVALLE, entrepreneur de peintures à Senlis.

XIII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 4-5. — MAI-JUIN 1889.

Sont présentés :  
MM. BESSIN (Lucien), à Gouvieux ;  
HURST (Henri), à Gouvieux ;  
RÉTEL ;  
TESSON, à Senlis ;  
VÉLANZIO, entrepreneur à Chantilly.

*Apports en Séance :*

M. PECQUET. — Un lot de pensées (*hors concours*).  
M. DUDRUMET. — Un lot de légumes de primeurs, comprenant : Chou cœur de bœuf, — Pommes de terre royale, — Laitues de la Passion, — Laitues Palatine, — Romaines blondes maraîchères, — Carottes toupie à châsis, — Oignons blancs hâtifs, — Asperges d'Argenteuil. — *Mention honorable*.  
M. THIRION, président, dépose sur le bureau un lot de Pommes Canada, destinées à la loterie.

Sur la proposition du Conseil d'administration, l'assemblée décide :

- 1° Que le Bulletin sera échangé avec celui de la Société de Chantilly ;
- 2° Que le Bureau est autorisé à faire le nécessaire pour la grille de clôture du jardin.

M. le Président donne connaissance d'un rapport sur la destruction des chenilles, que nous reproduisons dans le présent Bulletin.

M. Dudrumet annonce qu'il a pu détruire une quantité de hannetons en sept minutes, en se servant, pour leur destruction, de sulfate de cuivre, à raison de 4 kilog. de sulfate pour 100 litres d'eau.

Après le tirage de la loterie, la séance est levée à trois heures et demie.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 2 JUIN 1889.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le Bulletin n'ayant pu paraître, il n'est pas voté sur l'adoption du procès-verbal.

Sont admis à l'unanimité membres de la Société :

MM. BESSIN (Lucien) ;  
HURST (Henri) ;  
RÉTEL ;  
TESSON, à Senlis ;  
VÉLANZIO, à Chantilly.

Est présenté :

M. CAVILLON (Florentin), jardinier chez M. Turlot, à Marly-la-Ville.

M. le Président donne connaissance de la correspondance, comprenant :

1° Une lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis, informant la Société que M. l'Inspecteur d'Académie se plaint que les professeurs d'horticulture aient disposé des salles d'école pendant les heures de classe réglementaire.

M. Lozet, notre professeur, ne donnant ses leçons que le jeudi et le dimanche, cette lettre ne peut s'appliquer à la Société d'horticulture de Senlis.

Bonne note est prise, malgré cela, de cette communication.

2° Une lettre du Ministère de l'instruction publique annonçant l'envoi d'un ouvrage de la Société d'agriculture des Etats-Unis.

3° Une lettre de la Société d'Orléans et du Loiret sur l'Exposition du 4<sup>er</sup> juin.

4° Une brochure de M. Louis Henry, sur l'emploi des chrysanthèmes d'automne, dédiée à la Société. — M. Lozet est chargé de faire un rapport.

5° Des renseignements sur la destruction des hannetons dans diverses localités de l'arrondissement. — Ces renseignements seront complétés à la prochaine séance.

Sur la proposition du Conseil d'administration, l'assemblée décide à l'unanimité :

1° Que quatre concours auront lieu le 4 août, savoir :

1° *Concours de Plantes de serre fleuries et à feuillage;*

2° *Concours de Plantes de collections et Fleurs coupées;*

3° *Concours de fruits de saison;*

4° *Concours général de Légumes.*

2° Que le Bureau aura pleins pouvoirs pour l'organisation des Concours entre les élèves des écoles primaires.

---

M. le Professeur fait une conférence très intéressante sur les diverses opérations d'été à faire aux pêcheurs ;

Sur les maladies occasionnées aux rosiers par la tenthrede et aux fleurs des pommiers par l'anthonome du pommier, nous montrant à l'appui des rameaux de rosiers et des fleurs de pommiers attaqués.

M. le Professeur est prié de consigner des observations pour en faire un article spécial pour le Bulletin.

Ce travail paraîtra au prochain Bulletin.

La séance est levée après le tirage de la loterie.

---

*Apport en séance :*

M. DUDRUMET : Un lot de légumes divers : Haricots verts, Asperges, Choux-fleurs, Oignons blancs, Romaines, Carottes.  
— *Mention très honorable.*

---

### Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1889. — PRÉSIDENTIE DE M. CHOPINET.

La séance est ouverte à deux heures de relevée.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sont présents : MM. Chopinet, Cluet, Mathiou, Legros, Fasquelle, Chauvel, Larsonnier, Choron, Garnotel, Frénot, Vimeux, Courcy, Courson et Francolin.

---

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1889. — PRÉSIDENTIE DE M. VALADON.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

*Apports :*

1° Un lot de fleurs de 40 cinéraires superbes et variées pour lequel M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon, à Nanteuil, a obtenu une *mention très honorable.*

2° Un lot de légumes, choux-fleurs, carottes, radis, pommes de terre, pour lequel M. GALLARD, jardinier chez M. Chevet, à Fontaine, a obtenu une *mention honorable.*

3° Un lot de légumes, pommes de terre, radis, laitue et chicorée, pour lequel M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon, à Nanteuil, a obtenu une *mention simple.*

*Loterie :*

1° Thermomètre ; 2° Scie à main ; 3° une Cinéraire.

---

M. le Président donne lecture d'un projet de formation de Syndicat de hannetonage, et il invite les membres de la Société d'horticulture à y adhérer dans la mesure de leurs moyens et de leurs ressources, persuadé qu'ils sont appelés à en tirer le plus grand profit.

La Section décide de nommer deux membres supplémentaires pour remplacer les membres de la Commission de

visite des jardins, qui seraient empêchés de prendre part aux travaux de la Commission de cinq membres nommés dans cette séance.

M<sup>me</sup> POUCHARD, de Chevreuille, est admise à titre de dame patronnesse.

---

### Section de La Chapelle-en-Serval.

SÉANCE DU 19 MAI 1888. — PRÉSIDENTE DE M. BAUDET.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Professeur a développé dans sa leçon du jour, les opérations à faire pendant le cours de l'été sur les arbres fruitiers. Il dépose les lots qui ont été tirés en loterie.

La séance est levée à trois heures.

---

## TRAVAUX DE L'AMATEUR FLEURISTE

---

### Juin.

---

#### PLEINE TERRE

On continue les semis d'un assez grand nombre de plantes à floraison automnale et hivernale.

On termine la plantation des oignons de glaïeuls; la mise en place de toutes les plantes devant fleurir en plein air ou avant la mauvaise saison.

On commence à recueillir les graines qui mûrissent; celles des giroflées, des pensées, des anémones, que l'on peut semer aussitôt après les avoir laissées bien sécher. Des soins judicieux doivent présider au choix des porte-graines afin de conserver et de perpétuer les belles variétés. Nous indiquons brièvement les qualités exigibles, pour faire choix de belles anémones et de belles pensées, soit qu'on se propose

de former une collection, soit qu'on ait en vue d'en récolter les graines.

Parmi les anémones, l'amateur recherche celles à fleurs doubles; pour qu'elles soient dignes d'être classées en collection, voici les règles à observer: il faut que le feuillage soit épais, d'un beau vert et agréablement découpé; la tige florale, nommée aussi baguette, doit être robuste et ferme, sans aucune ondulation; la tenue de la fleur doit être droite, en forme de coupe et sans aucune inflexion, les fleurs qui se penchent n'ont point la faveur d'être admises; l'involucre ou collerette doit remplir les mêmes conditions que le feuillage, mais être placée aux deux tiers supérieurs de la longueur totale de la tige, c'est-à-dire placée assez loin, en dessous de la fleur; les pétales qui forment la corolle doivent être épais, grands, bien arrondis, d'un coloris franc, avoir leur limbe et leur onglet d'une couleur différente; les petits pétales formant le premier cercle ou cordon, en dedans de la corolle, doivent être visibles, larges, arrondis et courts, et surtout d'une couleur distincte des autres petits pétales appelés béquillons, qui occupent la première zone autour du centre de la fleur, laquelle partie centrale de la fleur a reçu le nom de peluche ou panne.

Ainsi pour résumer ces détails, examinons une fleur d'anémone double: partant du centre à la circonférence, on y distingue trois formes différentes de pétales dus à la transformation des organes reproducteurs: 1° la peluche ou panne; 2° les béquillons; 3° le cordon; 4° le manteau ou corolle, comprenant les grands pétales extérieurs; cet ensemble d'organes compose la fleur, et pour que celle-ci soit digne d'attention, il faut que ces organes soient proportionnés et groupés de façon à former une gracieuse demi-sphère, comme cela se rencontre parfois chez les reines-marguerites (race dite pivoine). Les couleurs généralement recherchées parmi les anémones sont le bleu améthyste, le bleu ciel; néanmoins les coloris brillants d'une nuance pure et remarquable à

quelque titre que ce soit doivent être admis dans les collections. Quant aux fleurs qui offrent des panachures, elles sont aussi admises à la condition que les couleurs soient bien distinctes et tranchent franchement sur la teinte du fond.

Ce que l'on vient de lire pour les anémones à fleurs doubles, s'applique également aux anémones à fleurs simples, et c'est surtout sur les plantes réunissant le plus possible les conditions ci-dessus énoncées qu'il convient de récolter les graines, pour courir la chance d'obtenir d'intéressantes nouveautés.

Parmi les pensées, celles à choisir pour porte-graines devront présenter les caractères suivants : une très grande fleur, régulièrement arrondie, dont l'aspect présentera le plus possible la forme du cercle, des pétales bien corsés et bien plaqués l'un contre l'autre ; que les plantes soient florifères et que leurs fleurs soient bien sorties au-dessus du feuillage ayant une tenue pour être bien vue de face. Les fleurs doivent être aussi bien marquées, et si elles sont maculées ou rayées, les macules et les rayures doivent être bien nettes et fortement caractérisées par des couleurs bien opposées.

Chez les pensées, les couleurs sont tellement variables, qu'elles reçoivent toutes un bon accueil, pourvu que leurs fleurs aient une bonne tenue et une forme irréprochable ; il est bon de mentionner que les belles pensées donnent fort peu de graines, tandis que les médiocres en produisent beaucoup ; il convient donc également de ne récolter des graines que sur des plantes d'élite pour toujours en obtenir de belles par le semis. Si parfois dans un semis se trouvait une variété remarquable ne produisant pas de graines, on pourrait la multiplier par bouture ou par éclat l'année d'après, au moment de la floraison, tenter de lui faire produire des graines, par la fécondation artificielle, et en cas d'échec, adopter le mode de reproduction par bouture pour conserver les types jugés méritants et auxquels on tient.

Ceci dit, nous reprenons nos travaux journaliers. Chaque

jour il est nécessaire de sarcler, d'arroser, de pailler les corbeilles, les plates-bandes, les massifs du jardin d'agrément, et particulièrement les récentes plantations.

N'en déplaise aux personnes qui n'aiment pas voir du fumier sur la terre, nous prétendons qu'un paillis de bonne nature, bien étendu sur le sol, n'a rien qui désoblige l'œil, et offre au contraire d'importants avantages, en conservant à la terre sa fraîcheur et sa perméabilité, en empêchant qu'elle ne se durcisse trop par l'action de l'eau des pluies et des arrosements. Le paillis permet encore de pouvoir arroser certaines corbeilles élevées sans que la terre se déplace, ce qui ne pourrait avoir lieu facilement sans son concours ; il procure en outre aux plantes, par sa persistante décomposition, une eau saturée de matières fertilisantes immédiatement assimilables, d'où résulte une plus belle végétation.

Le terreau de fumier peut aussi remplacer le paillis ; sa couleur généralement noire tranche agréablement avec la couleur verte des plantes.

On peut aussi, suivant les circonstances, se servir pour pailler, de la tannée, de la mousse, de feuilles, d'herbes vertes ou sèches ; le plus souvent ces différentes matières devront être employées pour les massifs d'arbrisseaux ligneux à feuilles caduques.

La mousse employée en paillis fournit peu d'engrais, c'est pourquoi il convient de l'employer spécialement pour les massifs de terre de bruyère ; cette terre ne remplirait plus son propre rôle si on lui associait des engrais. Mais en terre ordinaire, au jardin d'agrément, il sera toujours préférable d'employer le fumier de cheval court, bien divisé, mais non encore complètement décomposé, à cause des avantages que nous avons signalés plus haut.

C'est surtout pendant ce mois que les roses forment le plus bel apanage du jardin fleuriste ; on ne doit donc pas les négliger. Chaque jour l'amateur doit faire sa ronde, pour combattre ou détruire les ennemis du rosier, déjà signalés le

mois précédent; puis retrancher les roses fanées, qui contrastent mal à côté de celles fraîchement écloses.

Vers la fin du mois, par un beau temps, on dé plante les oignons de jacinthes, de tulipes, les pattes d'anémones, les griffes de renoncules; on les met sécher, pour les replanter à l'automne et au printemps suivants. Les oignons de tulipes et de jacinthes doivent être dé plantés et replantés chaque année; qu'on le fasse ou qu'on ne le fasse pas, ils entrent en végétation au printemps; si on ne les a pas plantés, ils s'épuisent et sont perdus. Il n'en est pas de même des pattes d'anémones et des griffes de renoncules, qu'on peut planter à différentes époques, de façon à en avoir en fleurs pour ainsi dire toute l'année, en calculant qu'ils fleurissent environ quatre à cinq mois après leur mise en terre.

On tond les buis, les haies; on élague les allées bordées d'arbustes. Les gazons sont entretenus bien verts, par de fréquents arrosages additionnés de quelques engrais liquides.

#### SOUS VERRE

Sous châssis, il est toujours nécessaire d'avoir quelques couches tièdes pour la multiplication ou le repiquage de plantes délicates préalablement semées à chaud.

La serre tempérée ne doit pas restée vide, elle doit au contraire être garnie de plantes à fleurs et à feuillages remarquables, crotons, caladiums du Brésil, begonias-rex, coleus, gloxinias, achiménès, begonias tubéreux. Ces plantes ne pouvant vivre en plein air, forment le plus riche décor des serres pendant l'été.

On profite de ce que l'orangerie et la serre tempérée se trouvent libre pour y faire les améliorations intérieures, afin que les transformations faites puissent sécher et être saines avant la rentrée des plants.

Si le mois est chaud, on laisse ouvert pendant le jour et la nuit les panneaux ou châssis de la serre chaude, sur les plantes et dans les sentiers de la serre; on pratique pendant

le jour de fréquents bassinages à la seringue afin d'y entretenir une atmosphère humide.

Il sera toujours prudent pendant ce mois de triste mémoire, et partout d'effets désastreux, d'avoir sous la main des paillassons pour combattre la grêle le cas échéant.

Dans la serre à multiplication, on continue de bouturer, de greffer, de marcotter, d'éclater toutes les espèces de plantes qui se prêtent à l'un ou à l'autre de ces modes de reproduction, et dont on veut augmenter le nombre, particulièrement bon nombre d'orchidées, qui après un assez long repos, entrent en végétation pour développer leurs bizarres et magnifiques fleurs qu'on pourra admirer au parc du Trocadéro, où se trouveront rassemblés cette année tous les chefs-d'œuvre horticoles de tous les pays.

---

#### Juillet.

---

#### PLEINE TERRE

La plus grande occupation de ce mois, au jardin fleuriste, c'est l'arrosage. Comme le précédent mois, juillet est sujet aux orages, et, comme le suivant, susceptible de fortes chaleurs; aussi répéterons-nous qu'il sera toujours prudent de disposer d'abris et d'ombrages, tels que : paillassons, nattes, claies, toiles, etc., pour garantir les plantes et les vitres contre les funestes effets d'une pluie d'orage souvent chargée de grêle, ou de l'ardeur trop brûlante du soleil.

Tous les deux jours, parfois même tous les jours, on arrosera copieusement toutes les plantes ornementales groupées en massifs ou placées isolément à l'air libre; puis, pour maintenir le sol continuellement perméable aux influences atmosphériques et particulièrement à l'absorption des eaux d'arrosage, il convient de sarcler, de bêquiller, de gratter, de biner la terre au pied des plantes, afin d'empêcher que la surface ne se durcisse, comme nous l'avons déjà dit.

Nous avons dit également dans nos travaux de juin que le paillage était une bonne opération pour concourir à l'obtention de ce résultat; cela est vrai, cependant tous les soins précités ne sont pas suffisants. Pour obtenir une belle végétation, il faut encore que le sol soit maintenant dans un état de fraîcheur convenable pour que les racines des plantes absorbent continuellement de l'eau, cela en proportion de celle qu'ils évaporent dans l'atmosphère, par leurs parties vertes; évaporation due à l'effet d'une chaleur plus ou moins intense et d'un état de sécheresse plus ou moins prolongée.

Nous indiquerons ici les principaux soins à prendre pour pratiquer avec avantage les arrosements. Règle générale : il convient de ne pas arroser en plein soleil, mais plutôt après son coucher et avant son lever, ce qui signifie le soir et le matin; pratiqués à ces moments les arrosements deviennent plus fructueux pour les plantes. Néanmoins il faut convenir qu'il existe des circonstances où l'on est obligé de se départir de la règle. C'est surtout lorsqu'on arrive auprès de plantes fanées qu'une heure de plus de chaleur dessècherait complètement; dans ce cas, l'eau est impérieusement et immédiatement nécessaire, d'abord sur les feuilles, puis au pied des plantes. Que le soleil soit ou non en plein sur l'horizon, il faut absolument ranimer la vie de ces plantes un instant abandonnées ou oubliées.

Il faut aussi éviter d'arroser avec la pomme les plantes dont les fleurs trop délicates ne supporteraient pas l'humidité, employant de préférence un arrosoir à goulot, afin de pouvoir verser au pied des plantes qui doivent toujours être pourvues d'un petit bassin pour que l'eau ne s'échappe ni à droite ni à gauche. Exemple : une corbeille fleurie de pelargoniums, de geraniums, de verveines, petunias, etc., qu'on mouillerait abondamment à la pomme, perdrait immédiatement et pour quelques jours, la majeure partie de sa beauté florale, tandis qu'une corbeille de begonias tubéreux, également fleurie, ne souffrirait aucunement d'une mouillure surabondante, il

convient donc que l'amateur sache discerner les fleurs délicates de celles qui ne le sont pas.

L'arrosement le plus salubre aux plantes est assurément l'eau des pluies, parce qu'en traversant l'atmosphère, elle se trouve chargée de principes actifs propres à la végétation; les eaux de rivière et d'étang sont aussi propres aux arrosages, la première, quoique provenant de sources plus ou moins bonnes, se trouve oxygénée pendant son parcours; la deuxième contient des quantités d'animalcules en décomposition, ce qui augmente sa richesse en matières nutritives, favorables aux plantes; tandis que les eaux de puits ou de certaines sources leur sont parfois nuisibles à cause de leur crudité et souvent aussi à cause des matières minérales qu'elles contiennent à trop forte dose; pourtant, à défaut d'autre, on pourra s'en servir pour arroser si l'on prend la précaution de les laisser séjourner assez longtemps à l'air, avant d'en faire usage, ne perdant pas de vue que l'eau joue un rôle des plus importants dans la végétation. En effet, n'arrive-t-il pas que certaine eau de source ou de puits favorise l'accroissement des plantes, tandis qu'une eau d'une composition différente en rend la culture impraticable. Ne suffit-il pas de dire, pour démontrer l'importance de l'eau, que le cresson ne peut pas croître dans toutes les eaux de sources quelles qu'elles soient; d'ailleurs, nous avons vu maintes fois des plantes à feuillages redevables de leur beauté à l'eau qui leur était donnée en arrosages et en bassinages, tandis que d'autres se tachaient, se durcissaient, sans s'accroître, par le seul fait des arrosements et des bassinages avec de l'eau qui ne leur convenait pas.

Nous sommes cependant parvenus à rendre propices certaines eaux de puits impropres aux arrosages des plantes, et qui nous donnaient au début les mauvais résultats que nous venons de citer, en mettant en contact pendant quelque temps des mottes de terre de bruyère placées au fond d'un tonneau qui contenait l'eau; un chimiste expliquerait certainement ce

phénomène; quant à nous, nous ne pouvons que dire que l'eau mauvaise et impropre était rendue fertile pour nos plantes, tandis qu'employée seule elle les tuait petit à petit. Nous croyons aussi que les engrais ajoutés à l'eau de puits la rendent propre aux arrosages au bout de quelques jours, en modifiant sa composition.

On enlève dans les plates-bandes et les massifs les plantes qui ont passé leur floraison, on les remplace par d'autres toutes fleuries ou près de fleurir, tenues en réserve à cet effet; on continue les semis de pensées en un endroit ombragé, bassinant souvent le semis pour favoriser la germination des graines assez capricieuses à lever.

On place des tuteurs au pied des plantes à grand développement, les dahlias, les chrysanthèmes; on continue également le marcottage des œillets; on s'occupe toujours de la récolte des graines des plantes à fleurs, de celles des arbres et arbustes d'ornements, les paulownia, robinia, lilas, etc., qu'on se propose de propager par le semis.

Les arrosages des gazons, tapis verts, doivent encore être plus fréquents que le mois dernier, pour empêcher qu'ils ne se dessèchent, là où ils sont exposés continuellement à l'ardeur du soleil, non pas d'Austerlitz, mais bien du glorieux mois de juillet.

#### SOUS VERRES

Rien de bien particulier à recommander en ce mois: les plantes qui ornent l'orangerie, la serre tempérée recevront les mêmes soins qu'en juin, c'est-à-dire de fréquents arrosements, des seringages ou bassinages, suivant l'exigence de la température. Pour les arrosements proprement dits, c'est-à-dire ceux faits au pied des plantes, on fera bien de mélanger à l'eau des engrais chimiques combinés, pour obtenir une belle végétation, mais en aucun cas on ne devra se servir de ce mélange sur les feuilles ni sur les fleurs.

Sous châssis, on remanie les couches qui sont usées en y mélangeant un tiers de fumier neuf. Les multiplications sous

châssis ou sous cloches, déjà indiquées le mois précédent, doivent être poursuivies; celles qui ont été faites pendant ce même mois recevront, au cours de juillet, de l'air pour les fortifier et les préparer au repotage.

Les plantes de serres, sans vouloir les astreindre à la taille, doivent néanmoins recevoir une direction. C'est au moyen du pincement qu'on leur fait prendre une belle forme et qu'on parvient à obtenir du modèle de culture qui toujours charment l'amateur.

CHARLES LOZET.

---

### EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*L'échenillage.* — Ce n'est pas au printemps, lorsque les chenilles sont dispersées, mais bien l'hiver, lorsque les arbres n'ont plus de feuilles et que les chenilles sont réunies, qu'il faut agir.

Certaines espèces, telles que le *Liparis* et le *Bombyx Livrée*, répandues à peu près partout, causent de grands dommages dans les vergers et dans les plantations de pommiers. Les chenilles du *Liparis* rongent le feuillage dès qu'il commence à paraître, elles filent ensuite leur cocon et se transforment en chrysalides. Une vingtaine de jours plus tard, éclosent les papillons, bientôt après les femelles déposent leurs œufs sur les branches ou tiges des arbres et des arbustes.

Les jeunes chenilles ne tardent pas à paraître, on est alors au mois d'août, c'est-à-dire au temps le plus chaud de l'année, et cependant les chenilles qui viennent de naître ne prennent aucune nourriture. Pour elles l'hivernage commence. Elles filent en commun une toile, une sorte de bourse qui les protégera contre les oiseaux insectivores et contre les intempéries; elle ne quitteront cette retraite que pour se disperser

l'année suivante au printemps quand paraîtront les feuilles nouvelles.

Le genre de vie de la *Livrée* ne ressemble pas à celui du *Liparis*, ainsi ce ne sont pas les chenilles qui passent l'hiver, mais les œufs. Ces œufs agglutinés et rapprochés les uns des autres forment autour des tiges, des bagues ou plutôt de petits manchons très réguliers. Lorsque les arbres n'ont plus de feuilles, ces sortes d'animaux sont faciles à voir; rien n'empêcherait donc de les détruire pendant l'hiver, alors que les travaux des champs laissent des loisirs aux cultivateurs. M. Blanchard, en terminant son rapport, demande que la loi prescrive l'enlèvement des nids et des œufs du *Liparis* et du *Bombyx*.

(*La Semaine agricole*).

\*  
\* \*

*Greffe à œil dormant; ses inconvénients.* — Dans notre région, on ne commence à greffer le rosier à œil dormant qu'après la Sainte-Marie (13 août), époque où les horticulteurs sont libérés de plusieurs jours de travaux urgents.

Bien que cette dénomination de *greffe à œil dormant* soit adoptée, on remarque quand même, certaines années, des écussons qui entrent en végétation par suite de continuité de température douce et de suppression de rameaux des sujets gênant le greffeur.

Cette végétation anticipée ne m'a jamais contrarié, pour ce motif que j'ai toujours remédié à cet inconvénient.

*Aussitôt que j'aperçois une greffe à œil dormant qui commence à végéter, je tranche son bourgeon jusqu'à sa base, et ses sous-yeux ne se développent alors qu'au printemps suivant, les branches du sujet attirant suffisamment la sève.*

Je n'ai perdu aucune de ces greffes, dont la plaie a toujours eu le temps de se fermer.

Un inconvénient très grave est encore à signaler : il s'agit des grandes pertes de rosiers nains et tiges greffés en août-

septembre, occasionnées par les intempéries qui commencent généralement à nuire à partir du 15 novembre.

Nous devons donc tous rechercher les moyens de parer à ces pertes, et faire connaître nos remarques et procédés déjà employés.

Je viens, à cet effet, contribuer à ces recherches utiles, en démontrant d'abord que la gelée, seule, ne détruit pas les greffes à œil dormant.

Si une greffe n'est pas suffisamment serrée, elle en souffre beaucoup, par suite du soulèvement de l'écorce de l'églantier; elle est ainsi à la merci de tous les frimas.

*Cette greffe étant en partie ou entièrement découverte, il en résulte que le vent, la pluie, les brouillards, le givre, la neige, le verglas, en la pénétrant, la désorganise entièrement, tandis que, d'un autre côté, une forte gelée la soulève complètement.*

Voici le procédé que j'ai employé pour remédier à cet inconvénient :

*Dès qu'une greffe commençait à se découvrir, j'enlevais sa ligature, qui ne serrait plus, et la remplaçais par une de raphia, lien qui généralement est employé, eu égard à sa résistance, jusqu'à la pousse.*

*Quand il le fallait, je garnissais de mastic Lhomme-Lefort les boursouffures de la greffe.*

Comme, en hiver, les bourgeons du rosier ne souffrent pas d'être privés d'air (1), on pourra procéder ainsi pour préserver les variétés greffées à œil dormant craignant le plus la gelée :

*Aussitôt que la végétation commencera à s'arrêter, soit en novembre, on couvrira les greffes et ligatures de deux ou trois tours de raphia graissé, en les serrant assez pour empêcher l'air de pénétrer. Lors de la pousse, on l'enlèvera.*

*Les greffes ayant, en hiver, à supporter une humidité*

*pour ainsi dire constante, les écussons ainsi garantis ne devront donc pas souffrir des intempéries de cette saison.*

Pour préparer le raphia, on le trempera dans de l'eau, on le fera sécher et l'on en obtiendra de larges et minces rubans que l'on pourra facilement enduire de suif.

En plein air, cet année, j'ai remarqué des greffes à œil dormant de la très belle variété de *Thé sarmenteux, Belle Lyonnaise*, qui ont résisté à 15° de froid, tandis que de forts rosiers tiges, de la même variété, ont été passablement endommagés, puisque l'on a été obligé de supprimer les trois quarts de leurs branches.

Plusieurs années, j'ai vu des greffes à œil dormant de rosiers de toutes sections, qui ont supporté de fortes gelées, et les mêmes années, des rosiers tiges, déjà âgés, étaient ou complètement gelés, ou seulement jusqu'à la base de leur greffe.

Des faits cités, l'on peut admettre que les pertes de rosiers ne sont dues en grande partie qu'aux ligatures manquées; quant aux rosiers *Thés* et autres craignant la gelée, je n'hésite pas à recommander aux personnes intéressées de couvrir leurs greffes à œil dormant d'un imperméable manteau de raphia remplaçant avantageusement la laine grasse.

ABEL MYARD, Amateur.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Soissons).

\*

*Destruction de la pyrale des poires et des pommes.* — S'il est une question intéressant l'arboriculture fruitière, c'est à coup sûr la question des fruits véreux. En effet, après une abondante floraison de nos poiriers et de nos pommiers, nous sommes assez désagréablement surpris de voir presque tout tomber, alors qu'ils sont déjà de la grosseur d'une petite noix.

En feuilletant dernièrement un volume de la *Revue horticole* (1880, p. 475), je remarquais un article dû à M. Dague-

net, alors au Grand-Saconex, à Genève (Suisse); je m'empresse de le communiquer aux nombreux collègues et amateurs de notre Société d'horticulture d'Epernay, heureux s'il peut leur rendre quelques services au moment où il va être temps de l'employer. Il est vrai que ce n'est pas la première année qu'il faudra compter sur une réussite complète; ce n'est d'ailleurs qu'en poursuivant un but avec persévérance que l'on peut espérer y arriver; je laisse la parole à M. Dagueuet :

« Le papillon de la pyrale, — du moins je le suppose, — vient la nuit, au moment de la floraison des poiriers et des pommiers; alors la femelle pique avec sa trompe la base du pistil et y dépose de huit à quinze œufs; le fruit noue et recouvre la petite couvée qui, au bout d'une quinzaine de jours, se transforment en vers qui y restent jusqu'à ce que le fruit ait atteint la grosseur d'une noix; alors les petits vers percent les fruits, en sortent et vont vers d'autres fruits plus tendres et, bien entendu, chacun dans le leur, de sorte que cela fait une dizaine de fruits véreux au lieu d'un qu'il y avait d'abord. »

Il ne faudrait pas attendre cette sortie pour opérer; bien entendu ce serait trop tard. Je vais donc arriver au moyen que nous indique M. Dagueuet, je ne dis pas pour détruire complètement ces vers, ce serait trop beau en vérité, mais tout au moins pour atténuer, dans une large proportion, l'étendue de leurs ravages.

En fendant les fruits contenant la couvée de la pyrale, M. Dagueuet nous dit que ce n'est pas un œuf que l'on y trouve, et qu'à l'aide d'un microscope on peut y découvrir toute la nichée; c'est donc vers cette époque qu'il convient d'opérer, c'est-à-dire lorsque les fruits ont acquis la grosseur d'une bonne noisette; il faudra alors cueillir les fruits attaqués, les fendre et les ramasser, puis les mettre au fumier, où ils pourraient et d'où certes les pyrales ne sortiraient plus. (M. Dagueuet reste muet sur ces derniers détails, mais

j'ai cru devoir les ajouter et je crois qu'il est prudent de les observer).

Pour reconnaître les fruits atteints, M. Daguenet nous dit que dans les fruits longs, tels que *Louise Bonne*, *Duchesse* et *Bonne d'Exée* (série à laquelle on peut ajouter bien d'autres variétés), les formes changent tout de suite, et de longs qu'ils devaient être, ils deviennent généralement ronds, en forme de *Bergamotte*; dans cette série, il sera donc facile de les trouver; quant aux autres fruits, sans nous en indiquer le moyen, M. Daguenet nous dit qu'il est très facile de les découvrir.

Depuis quelques années, nous avons une telle quantité de fruits verveux que je crois ce renseignement à point, et tout amateur sérieux s'en souviendra, je l'espère, à l'époque où il sera praticable tous les ans; il est vrai que cette opération n'est malheureusement que très difficile pour les arbres en plein vent, mais il serait à désirer qu'elle soit pratiquée sérieusement à nos espaliers et contre-espaliers, et que, pour le bien de tous, il en fût rendu compte dans notre *Bulletin*, afin qu'il soit possible de constater le plus ou moins de succès.

E. RISSELIN,

Pépinieriste à Saint-Martin-d'Ablois.

(*Bulletin de la Société d'horticulture d'Epernay*).

\*  
\* \*

*Protection des arbres fruitiers contre les oiseaux.* — Tous les ans, vers la fin de l'hiver, au mois de mars surtout, alors que les boutons des arbres à fruits commencent à grossir, les jardins sont envahis par des oiseaux, les mésanges et les bouvreuils notamment, qui s'abattent sur les arbres, devorent les boutons à fruit, et, en peu de jours, compromettent toute une récolte. Depuis longtemps, j'essayais divers moyens pour combattre ce fléau, mais rien n'arrêtait les maraudeurs, qui s'habituèrent aux objets mis pour les effrayer. Enfin, connaissant les effets toxiques du sulfate de cuivre, et pen-

sant que l'instinct des oiseaux les en éloignerait, j'eus l'idée de le faire entrer dans un enduit que j'appliquerais sur mes arbres; c'est une espèce de bouillie bordelaise modifiée, dans laquelle le sulfate de cuivre entre pour une dose plus forte.

En voici la composition :

D'une part, éteindre 8 kilogrammes de chaux vive dans 4 litres d'eau.

D'autre part, faire dissoudre 1,200 grammes de sulfate de cuivre pulvérisé dans 12 litres d'eau chaude.

Mélanger les deux liquides et y ajouter un kilogramme de suie, et quantité suffisante d'argile et de bouse de vache pour former un enduit assez épais.

Vers le mois de février, je couvre mes arbres au pinceau avec cet enduit, principalement les boutons à fleurs, et, depuis trois ans que j'emploie ce préservatif, je me suis mis à l'abri des ravages des oiseaux.

Cette bouillie a encore l'avantage de détruire les insectes qui hivernent sous les écorces; si l'eau des pluies venait à la détremper entièrement, il faudrait en mettre de nouveau sur les boutons à fruit, qui ne souffrent en rien de ce traitement.

A. MAGNY.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de Coutances*).

\*  
\* \*

*Culture forcée des violettes.* — Cette culture mérite-t-elle encore d'être rappelée ou recommandée alors que les Violettes nous arrivent presque en toute saison de la France méridionale? Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement, parce que les fleurs reçues d'aussi loin sont bien souvent fort défraîchies et ne dégagent plus que le souvenir fané du parfum si doux et si suave de la petite fleur. En revanche, la violette produite durant l'hiver offre toujours un revenu certain, et cueillie toute fraîche, elle est toujours fort appréciée. Que faut-il pour le forçage de la Violette? Bien peu de chose, un châssis posé sur une couche ordinaire, dans laquelle circulent

les tuyaux d'un thermosiphon. Le procédé le plus simple consiste à cultiver en pleine terre des touffes d'une bonne variété comme la Violette de Parme, le Czar, la Marie-Louise, à les arroser d'engrais liquide durant l'été. Ces touffes sont relevées vers la fin de septembre et replantées en mottes dans le sol de la couche où elles développeront bientôt leurs innombrables boutons.

On peut aussi tenir les plantes en pots et les prendre au premier printemps, en divisant les touffes et en les tenant sur couche froide sous châssis jusqu'au moment où les plantes auront formé de bonnes racines. Au commencement de mai, ces plantes peuvent être plantées dans des godets qui seront enterrés dans les cendres ou la tannée, à moins qu'on ne préfère les laisser en pleine terre jusqu'à la fin de septembre pour les empoter alors et les rentrer en serre. Là on les place aussi près du jour que possible, en leur donnant fort peu de chaleur. (Bul. d'arb<sup>re</sup>, florico<sup>re</sup>, etc., de Gand).

\*  
\* \*

*Traitement de la gomme par la bouillie bordelaise.* — M. Pierre, trésorier de la Société d'horticulture du Cher, donne à ce sujet, à la *Revue horticole*, l'importante communication suivante :

« J'ai l'avantage de vous signaler un remède contre la « gomme des Pêchers qui m'a parfaitement réussi. Partant « de ce principe que la gomme était produite par un Cripto- « game, j'ai badigeonné mes Pêchers, après avoir mis à nu « les endroits malades, avec une bouillie bordelaise très « épaisse et très chargée de cuivre. Ce travail a été fait en « 1888, fin de l'hiver, peu de temps avant l'entrée en « végétation, et depuis je n'ai pas vu une trace de gomme. « Je n'ai malheureusement pas dosé le sulfate de cuivre, « mais je ne crains pas de dire qu'il en faut au moins cinq « fois autant que dans la bouillie bordelaise employée pour « la vigne ».

\*  
\* \*

*Le Mina lobata.* — La Société d'horticulture de l'Hérault a reçu, en sa séance du 14 octobre dernier, une note de M. Brika sur le *Mina lobata*; cette note était traduite du catalogue de M. N.-L. Chrestensen.

« Importante et magnifique plante grimpante qui aura un grand avenir. »

Elle appartient au genre *Ipomœa* et ressemble beaucoup à diverses espèces de ce genre par la croissance et par la feuille, qui est cordiforme et trilobée.

Mais, par la forme, elle s'en distingue complètement :

Celle-ci pousse en grappe bifurquée hors du feuillage et apparait en panicules érigées; elle captive le regard aussi bien par sa forme que par sa splendide couleur, rouge vif en bouton, jaune orange avant l'épanouissement, blanc jaunâtre lorsqu'elle est en pleine floraison.

Ce qui rend particulièrement cette plante intéressante, c'est qu'elle conserve ses premières grappes pendant toute la durée de la floraison, pendant laquelle de nouveaux boutons se développent aux extrémités par séries continuelles; de cette manière, ces plantes sont continuellement couvertes, du bas jusqu'aux derniers rangs, de grappes de fleurs; c'est ainsi que les plus anciennes grappes atteignent 40 à 45 centimètres, pendant que se trouvent à chaque bifurcation trente à quarante fleurs qui, au nombre de six à dix, sont simultanément et constamment en fleur ou en bouton coloré.

La fleur est disposée presque horizontalement sur les tiges redressées lorsque, dans son développement, elle a deux centimètres de long, et que le bouton supérieur coloré n'atteint qu'un demi-centimètre.

Le *Mina lobata* est d'une croissance extrêmement luxuriante. Semées en mars et plantées d'abord en pots, les plantes commencent déjà à fleurir à l'âge de six semaines.

Plantée à la mi-mai, en pleine terre, dans un endroit abrité, la plante atteint dans l'année la hauteur de 6 mètres, ce qui prouve le rôle important qu'elle jouera dans l'avenir, pour le revêtement des treillages.

Le Président, M. Félix Sahut, explique que cette belle plante annuelle est loin d'être nouvelle. Originnaire du Mexique, elle avait déjà été introduite en Europe, vers 1844, et cultivée dans le jardin de la Société d'horticulture de Londres. Malheureusement, ses graines n'y mûrirent pas, et l'espèce en fut ainsi perdue. La plante avait été d'abord déterminée comme appartenant au genre Quamoclit. Les caractères qui la distinguent ont permis plus tard de créer un genre nouveau, et cette espèce s'est dès lors appelée *Mina lobata* et dédiée à Francisco Mina, ministre mexicain.

Réintroduite depuis deux ans seulement, cette jolie plante grimpanche est maintenant appréciée et se répandra bientôt dans tous les jardins. Sa floraison, très abondante, se prolonge jusqu'aux gelées. C'est donc une espèce à recommander.

M. CUSIN,

Marchand-Grainier, 6, rue Octavio-Mey, Lyon.

(*Bulletin de la Société d'horticulture pratique du Rhône*).

\*  
\* \*

*L'Essence de Pétrole et les Chenilles.* — M. A. Laurot conseille à la *Gazette du Village* le moyen simple suivant, peu coûteux et parfaitement efficace pour se débarrasser des chenilles :

L'essence de pétrole et même la vapeur tuent presque instantanément ces bêtes malfaisantes :

Le meilleur mode de procéder est d'employer un pulvérisateur comme celui qui sert à la toilette et qui vaut 2 à 3 fr., et que l'on remplit d'essence. Quelques insufflations sur le nid ou sur les chenilles dispersées suffisent pour les tuer.

L'essence de pétrole ne cause aucun dommage aux plantes. Il n'en est pas de même de l'huile de pétrole, qui brûle les parties atteintes.

Je suppose que ce moyen serait efficace pour détruire les pucerons lanigères des pommiers et probablement beaucoup d'autres insectes.

(*Bulletin de la Société horticole dauphinoise*).

## E. THOUZÉ

Négociant en Vins et Eaux-de-Vie de vins,

Dépositaire direct de Vins de Propriétaires Français et Algériens,

25, RUE BELLON, A SENLIS (OISE).

CAVES : Rue du Chancelier Guérin (caves de l'Evêché)  
et Rue des Vignes, à Senlis.

Vins garantis purs et de provenance directe.

(L'analyse des Vins est toujours tenue à la disposition de l'Acheteur).

DEUX MÉDAILLES D'OR :

PARIS, à l'Exposition d'hygiène, au Palais de l'Industrie, en 1888 ;

TUNIS, à l'Exposition française, en 1888.

PRIX DES VINS DE LA RÉCOLTE 1888 :

Vin rouge..... 125 francs ;

Vin blanc..... 140 francs.

PRIX DES VINS BLANCS DE LA RÉCOLTE 1887 :

Vin du Fort-Romain.. 180 francs ;

Clairette-Margot..... 180 francs.

Le tout par bordelaise de 225 litres environ, rendue logée à Senlis et dans un rayon de 16 kilomètres, au domicile de l'Acheteur, et partout ailleurs, *franco* à la gare la plus voisine du destinataire. Les frais de régie et d'octroi, s'il en existe, restent à la charge de l'Acheteur.

Escompte au comptant : 2 1/2 pour cent.

N.-B. — On vend les mêmes Vins par 25 litres à un prix proportionnel à ceux indiqués ci-dessus pour la pièce entière.

Ces prix seront envoyés aux personnes qui en feront la demande.

MM. les Membres de la Société d'horticulture de Senlis jouiront d'une réduction de DIX francs par pièce de tous ces vins, en s'adressant directement à M. THOUZÉ, 25, rue Bellon, à Senlis.

# LE GRESHAM

Compagnie Anglaise d'Assurances sur la Vie,  
établie en France depuis 1854.

Propriétés françaises de la Compagnie GRESHAM :

2, rue Halévy, place de l'Opéra;

30, rue de Provence; — 8, boulevard des Capucines.

**Actif : 94.408.165 francs.**

Assurances proposées à la Compagnie pendant les  
trente-huit dernières années, près de :

**UN MILLIARD CINQ CENTS MILLIONS DE FRANCS**

Sommes payées par la Compagnie

depuis l'origine, 1848, jusqu'au 30 Juin 1886, près de :

**178 MILLIONS DE FRANCS**

Assurances sur la vie entière, mixtes et à terme fixe.

Rentes viagères immédiates,

aux taux de 10, 12, 15 et 17 pour cent suivant l'âge,

payables au cours dans toute l'Europe.

Agent Général :

**M. GRISON, à Creil.**

## Leçons d'Horticulture.

JUIN 1889.

*Arboriculture* : Opérations d'été; greffe en écusson à œil poussant. — *Botanique* : Démonstration des organes de la fleur; sa fécondation artificielle. — *Entomologie* : Démonstration d'un insecte nuisible au pommier.

*Senlis* : Dimanche 2, à midi et demi, au Jardin de la Société.  
*Ermenonville* : Jeudi 6, à 2 heures, à la Mairie.  
*Crépy* : Dimanche 9, à 2 heures de l'après-midi, à l'École communale des Garçons.  
*Vineuil* : Jeudi 13, à 10 heures, chez M<sup>me</sup> Dupré.  
*Saint-Maximin* : Jeudi 13, à 2 heures, à la Mairie.  
*La Chapelle* : Dimanche 16, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet, président.  
*Barberie* : Jeudi 20, à 10 heures, à la Mairie.  
*Rully* : Jeudi 20, à 2 heures, à la Mairie.  
*Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 23, à 2 heures, à la Mairie.  
*Précy* : Jeudi 27, à 2 heures, à la Mairie.  
*Nanteuil* : Dimanche 30, à 2 heures, à la Mairie.

JUILLET 1889.

*Arboriculture* : Traitement estival de la vigne; incision annulaire. — *Botanique* : Fécondation artificielle des fleurs, monoïques, dioïques et hermaphrodites.

*Gouvieux* : Jeudi 4, à 10 heures, à la Mairie.  
*Précy* : Jeudi 4, à 2 heures, à la Mairie.  
*Senlis* : Dimanche 7, à 1 heure, au Jardin de la Société.  
*Vineuil* : Jeudi 11, à 10 heures, chez M<sup>me</sup> Dupré.  
*Apremont* : Jeudi 11, à 2 h., chez M. Gallé, maire.  
*Crépy* : Dimanche 14, à 2 heures, à l'École des Garçons.  
*Barberie* : Jeudi 18, à 10 heures, à la Mairie.  
*Rully* : Jeudi 18, à 2 heures, à la Mairie.  
*La Chapelle* : Dimanche 21, à 2 heures, à la Mairie.  
*Nanteuil* : Jeudi 25, à 2 heures, à la Mairie.  
*Verneuil* : Dimanche 28, à 10 h. 1/2, à la Mairie.  
*Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 28, à 3 heures, à la Mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

### *Pour une Case.*

4 fois . . . . .	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZER, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.